



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Horlogerie

Swatch gagne son procès contre Samsung

La justice a donné raison au groupe suisse qui accusait l'entreprise sud-coréenne de proposer des cadrans numériques qui ressemblaient ... • (Page 08)

Economie

La Banque mondiale entrevoit «un risque grandissant de stagflation»

L'institution financière a fortement abaissé sa prévision de ... • (Pages 08)



UEMOA/ Politique monétaire

La BCEAO relève ses taux directeurs de 25 points de base

• (Page 03)



Coopérative Militaire d'Épargne et de Crédit

• (Page 04)

La COMEC présente son bilan d'activités 2021

Coopération

Faure Gnassingbé aux Émirats Arabes Unis

Le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a échangé le mercredi 8 ... • (Page 02)

15ème Journée mondiale de l'accréditation

Une célébration axée sur les enjeux environnementaux

La journée mondiale de l'accréditation est célébrée ce 9 juin 2022 par la communauté internationale autour du thème « Accréditation ... • (Page 05)

Utilisation de la série CAMON

TECNO présente TECNO Wallet, un support financier numérique

Il a été récemment révélé que l'événement de lancement mondial de la série TECNO CAMON 19 se tiendra dans ... • (Page 06)

Togo/Athlétisme

Bientôt un marathon international de la paix à Lomé

Ce mardi 07 juin 2022, sous la houlette du ministère des sports et des loisirs, s'est ... • (Page 11)

Cours des devises offert par

L'économiste du Togo

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	609,750	4,595	762,250	627,000	483,250	91,250	165,500
Vente	655,957	616,750	4,655	769,250	633,000	490,250	92,750	168,500

Source : BCEAO

Coopération

Faure Gnassingbé aux Émirats Arabes Unis

Le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a échangé le mercredi 8 juin 2022, au palais Al Shati d'Abu Dhabi avec son Altesse Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats Arabes Unis sur des questions d'intérêt commun.

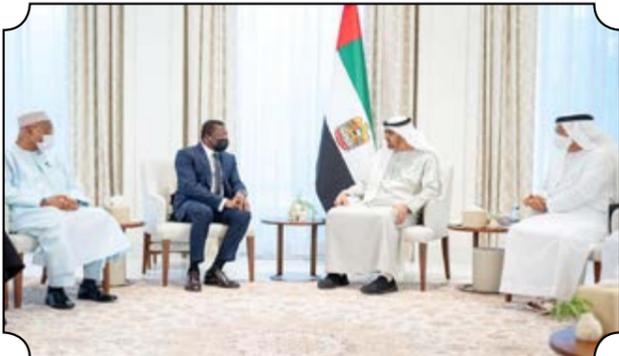


• Bernard AFAWOUBO

Une rencontre d'échanges s'est tenue le mercredi 8 juin 2022, au palais Al Shati d'Abu Dhabi entre le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé et son Altesse Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats Arabes Unis sur des questions d'intérêt commun. C'était en présence de Cheikh Hamdan bin Moha-

med bin Zayed Al Nahyan, Cheikh Mohamed bin Hamad bin Tahnoon Al Nahyan, conseiller pour les affaires spéciales au ministère des Affaires présidentielles, Cheikh Chakhbout bin Nahyan bin Moubarak Al Nahyan, ministre d'État, et Anwar bin Mohamed Gargash, conseiller diplomatique de Son Altesse le président l'État du côté des Émirats Arabes Unis et de Affoh Achah-De-dji, ministre des transports et

des chemins de fer, Ablamba Ahoefavi Johnson, ministre, secrétaire général à la présidence de la République, Sani Yaya, ministre de l'économie et Finances et Mohamed Saad Oro, ambassadeur non-résident du Togo du côté de la République Togolaise. Au cours de cette entrevue le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a félicité de nouveau Son Altesse Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan pour son accession à la présidence des Émirats Arabes Unis. Il lui a souhaité, en son nom et au nom du gouvernement et du peuple togolais, plein succès dans sa mission, pour le progrès et la prospérité des Émirats Arabes Unis et de leurs partenaires. Les deux dirigeants ont échangé sur des questions d'intérêt commun, et ont convenu d'œuvrer au renforcement des relations d'amitié entre leurs pays et à la promotion des opportunités de coopération, en particulier dans les domaines de l'économie, du développement et des énergies renouvelables.



AUX DÉCIDEURS...

Changements de politique sur le cannabis en Afrique

Le cannabis est une culture de drogue avec une longue histoire en Afrique. Avec la coca et le pavot à opium, il est soumis à un contrôle international depuis près d'un siècle. La Convention internationale de l'opium de 1925 a institutionnalisé le système de contrôle international et étendu la portée du contrôle au cannabis.

En 1961, une nouvelle convention internationale a été adoptée pour remplacer les traités multilatéraux existants pour le contrôle des stupéfiants. Le cadre prohibitionniste qu'il prévoyait pour le contrôle du cannabis a été adopté par les États africains postcoloniaux.

Ces efforts officiels ont réussi à conduire la production de cannabis vers la clandestinité et à limiter sa contribution aux moyens de subsistance des citoyens. Mais ils n'ont pas réussi à éradiquer la culture.

La libéralisation de la politique du cannabis en Afrique a été provoquée par deux facteurs principaux. L'un est le lobbying des militants locaux. La consommation de cannabis est toujours criminalisée dans la plupart des pays africains. Mais même dans les plus conservateurs, il y a des débats émergents visant en fin de compte à stimuler les réformes des politiques sur le cannabis.

L'autre facteur est l'émergence de l'industrie mondiale du cannabis légal qui devrait atteindre près de 200 milliards de dollars américains d'ici 2028.

Il existe encore des préoccupations politiques et pratiques qui nécessitent une attention si les réformes du secteur du cannabis doivent avoir un impact positif sur l'économie et les moyens de subsistance des citoyens.

Il s'agit notamment de la nécessité d'assurer la participation des producteurs ordinaires au secteur légal du cannabis. En effet, les cadres réglementaires émergents semblent favoriser les entreprises par rapport aux petits exploitants agricoles.

La libéralisation de la politique du cannabis en Afrique vise principalement la production à des fins médicales et scientifiques. La production, le commerce et la consommation de cannabis en dehors de ces fins restent criminalisés.

La production de nombreux petits agriculteurs, qui étaient historiquement les gardiens de la plante de cannabis et des connaissances, n'est pas couverte par la nouvelle réglementation. Cela signifie que leurs moyens de subsistance liés au cannabis enfreignent toujours les lois. Entre autres conditions, les producteurs doivent acquérir une licence auprès des autorités de l'État. Il existe différents types de licences et de frais pour la fabrication, la distribution et la recherche de cannabis. Ceux-ci peuvent aller de 5 000 à 50 000 dollars au Zimbabwe. En Afrique du Sud, les frais officiels varient de 9 200 rands (579,27 USD) pour un permis d'exportation à 25 200 rands (1 586,69 USD) pour le permis de fabrication.

Les exigences supplémentaires comprennent les certificats de décharge fiscale, les garanties bancaires, le respect des directives de culture et les garanties de sécurité. Pour les autorités, ces conditions préalables sont conçues pour garantir un produit final qui pourrait être facilement "abusé" s'il n'est pas correctement réglementé. Ils semblent également viser à garantir que les gouvernements ne perdent pas de recettes fiscales provenant de l'industrie émergente.

Légaliser la production de cannabis à des fins médicales, c'est très bien. Mais assurer la participation des citoyens ordinaires et des producteurs à l'industrie est le grand défi auquel sont confrontés les États africains. Le risque d'accaparement de l'industrie par les entreprises est une possibilité réelle.

Junior AREDOLA

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

UEMOA/ Politique monétaire

La BCEAO relève ses taux directeurs de 25 points de base

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) tenue le 1er juin 2022 par visioconférence a décidé de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO, afin de favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible, condition indispensable pour une croissance économique saine et inclusive.

• Joël YANCLO

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le mercredi 1er juin 2022, sa deuxième réunion ordinaire au titre de l'année 2022, par visioconférence, sous la présidence de Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale chargé de l'intérim. A l'ouverture des travaux, les membres du Comité ont félicité le Gouverneur de la BCEAO, Tiémoko Meyliet KONE pour sa nomination en qualité de Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, le 20 avril 2022. Le Comité a souligné la rigueur, le professionnalisme et le leadership dont le Gouverneur KONE a fait preuve durant son mandat à la BCEAO. Il lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions à la Vice-Présidence de la République de Côte d'Ivoire. Au cours de ses travaux, le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et régionale, ainsi que les facteurs de risque pouvant affecter les perspectives à moyen terme d'inflation et de croissance économique dans l'Union. Examinant la conjoncture économique dans l'UEMOA, le Comité a relevé la poursuite de la reprise de l'activité écono-

mique au premier trimestre 2022, avec une croissance du PIB réel, en rythme annuel, de 5,6%, après 5,7% au trimestre précédent. Les prévisions tablent sur un PIB de l'Union en hausse en 2022 et 2023 de 5,9% et 7,2%, respectivement. Le Comité de Politique Monétaire a toutefois noté que la reprise demeure encore fragile et entourée de risques essentiellement baissiers, en liaison avec l'évolution de la situation sécuritaire et socio-politique dans la sous-région, la persistance des tensions géopolitiques et le resserrement des conditions de financement à l'échelle internationale.

Conditions monétaires favorables

L'exécution des opérations financières des Etats membres de l'UEMOA, au cours du premier trimestre 2022, laisse apparaître une légère amélioration du déficit budgétaire par rapport à la même période de l'année précédente. Le déficit global, base engagements, dons compris, est ressorti à 979,2 milliards sur le premier trimestre 2022 contre 1.059,5 milliards un an plus tôt. Les conditions monétaires sont demeurées favorables au cours du premier trimestre 2022, en ligne avec le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire de la BCEAO.



Les demandes de refinancement des banques de l'Union ont été entièrement servies au taux minimum de 2,00%. La Banque Centrale a également reconduit, pour l'année 2022, ses initiatives lancées en 2021 visant à refinancer à son taux d'intérêt minimum les Obligations de Relance (OdR) et les Bons de Soutien et de Résilience (BSR) émis par les Etats sur le marché financier régional, en vue du financement de leurs plans de relance.

Les actifs extérieurs nets se sont contractés

L'encours des créances sur l'économie s'est accru, sur une base annuelle, de 13,0% à fin mars 2022. En revanche,

les actifs extérieurs nets des institutions monétaires de l'Union se sont contractés de 1.876,2 milliards en une année, essentiellement en liaison avec l'alourdissement de la facture énergétique et la hausse des approvisionnements en produits alimentaires. Reflétant ces évolutions, la masse monétaire a progressé, en rythme annuel, de 11,9% à fin mars 2022. Les avoirs officiels de réserves se sont établis à 13.501,9 milliards à la même date, correspondant à un taux de couverture de l'émission monétaire de 79,9% contre 79,3% trois mois auparavant. Ces réserves assurent à l'Union 5,2 mois d'importations de biens et services contre 5,5 mois au trimestre précédent. Le Comité de Politique Monétaire a noté

l'accentuation des tensions inflationnistes dans l'Union. Le niveau général des prix a progressé, en glissement annuel, de 6,4% au premier trimestre 2022 contre 5,0% un trimestre plus tôt. Cette accélération est imputable essentiellement à la hausse des prix des produits alimentaires et au renchérissement des combustibles solides et liquides.

Taux d'inflation au-dessus de 3,0%

Depuis le deuxième trimestre 2021, le taux d'inflation dans l'Union s'est situé au-dessus de 3,0%. Alors que l'inflation devrait rester élevée à court terme, les prix à la consommation devraient progressivement décélé-

rer en lien avec une hausse attendue de la production vivrière lors de la campagne 2022/2023 et l'incidence des mesures budgétaires prises par les Etats pour contrer la montée récente de l'inflation. Le taux d'inflation dans l'Union est projeté en moyenne à 6,2% en 2022 et 3,2% en 2023, après 3,6% en 2021.

Taux directeurs relevés de 25 points de base

Le Comité de Politique Monétaire a souligné que la persistance de la déviation de l'inflation par rapport à la cible fait peser des risques sur l'ancrage des anticipations d'inflation dans l'Union. Tout en jugeant opportun de maintenir une politique monétaire accommodante, le Comité a décidé de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO, afin de favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible, condition indispensable pour une croissance économique saine et inclusive. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité passe de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal de 4,00% à 4,25% à compter du 16 juin 2022. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%.



Baromètres Togo

Référentiel	Source
Valeur	Populationdata
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata
Chiffres clés	
Valeur	Source
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Coopérative Militaire d'Épargne et de Crédit

La COMEC présente son bilan d'activités 2021

La Coopérative Militaire d'Épargne et de Crédit (COMEC) a tenu le mercredi 08 juin 2022 sa 8ème assemblée générale ordinaire annuelle à la salle cinéma de l'état-major général des Forces Armées Togolaises (FAT) à Lomé, occasion pour les acteurs de présenter la situation patrimoniale et financière de la coopérative, exercice 2021.

● Junior AREDOLA

Initiative du Chef des Armées Son Excellence M. Faure Essozimna GNASSINGBE, La COMEC continue de renforcer la dynamique de croissance dans laquelle elle s'est inscrite depuis sa création. Le Général de Brigade MAGANAWÉ Dadja, chef d'état-major général des FAT (CEMG/FAT), a ouvert les travaux de cette assemblée générale en présence des chefs d'état majors d'armées, du directeur général de la gendarmerie, de plusieurs responsables financiers, des directeurs centraux et officiers, sous-officiers et militaires de rang délégués des unités pour la circonstance. Le président du conseil d'administration de la COMEC le colonel TADOUNA Toniwa, faisant le point des activités s'est réjoui des résultats satisfaisants de la prestation de la coopérative de l'année écoulée. Concernant les résultats, il faut noter que le nombre d'adhérents a connu un accroissement de 1,57% par rapport à l'année précédente, les dépôts collectés ont augmenté de 9,63% attestant de la confiance qu'incarne la COMEC aux yeux de ses clients. Les demandes de crédits ont été largement satisfaisantes, faisant



ainsi progresser l'encours de crédit à 14 % par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation, largement excédentaire, a tout de même connu un léger recul par rapport à l'exercice précédent, soit une diminution de 6%. Cette baisse est essentiellement due à la réduction du taux d'intérêt sur les crédits au cours de l'exercice 2021.

Au vu de ces résultats, des recommandations ont été formulées. S'agissant des recommandations de l'AG -COMEC, les mesures suivantes sont prises. Il s'agit de la réduction du taux d'intérêt sur les crédits, du relèvement du plafond crédit à 7.000.000 CFA, de l'extension du terme de crédit à soixante mois pour les adhérents ayant accompli au moins quinze ans de service effectifs au sein des FAT, de l'amélioration du cadre d'accueil de la clien-

tièle notamment à Kara où 7 nouveaux guichets ont été créés et de l'ouverture d'un nouveau point de service au sein de 25ème Bataillon Blindé (25ème BB) à Mango. Le chef d'état-major général des Forces Armées Togolaises (CEMG/FAT) qui a suivi avec intérêt le bilan des activités de la coopérative d'Épargne et de Crédit des Forces armées Togolaises, s'est réjoui de la qualité et de la fiabilité de ses services. Il a ensuite eu un réel plaisir de remercier tous les acteurs impliqués dans la bonne marche de la coopérative des FAT. Le CEMG a formulé un hommage mérité au chef des armées pour sa vision éclairée qui a permis la création de COMEC. S'adressant aux membres du conseil d'administration de la coopérative, le Chef d'Etat-Major Général les a invités à être permanentement à l'écoute des membres et à toujours améliorer les prestations de la coopérative. Le Général de Brigade MAGANAWÉ Dadja a enfin félicité le personnel de la COMEC et le convie à la bonne gestion de leur bien commun afin d'assurer sa pérennisation tout en les rassurant que le haut commandement des FAT les accompagne dans cette noble mission.



Coopération

1ère Réunion Ministérielle des États Africains Atlantiques à Rabat

21 ministres des Affaires étrangères issus du continent africain participent depuis le 8 juin 2022 à Rabat au Maroc, à la première réunion ministérielle des États africains atlantiques. Le Togo est représenté à cette rencontre par le Professeur Robert Dussey.

● Egram AKAKPO

Les échanges au cours de cette réunion ont porté sur la sécurité maritime, l'économie bleue, l'environnement et l'énergie, entre autres. Cet événement était une occasion de concevoir une vision africaine commune sur cet espace vital, de promouvoir une identité atlantique africaine et de défendre les intérêts stratégiques du Continent. A l'issue des travaux, les ministres ont souligné que cette réunion s'est déroulée dans un contexte régional et international très particulier et plein de défis pour les pays de la région. Ils ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le dialogue autour de principes communs, d'enjeux partagés et



d'intérêts convergents en vue de faire de l'espace africain atlantique une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée. Les participants ont exprimé leur profonde préoccupation quant aux menaces de plus en plus complexes posées par le terrorisme, le crime transnational organisé et la piraterie maritime ; l'acuité des défis environ-

nementaux et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire et les flux humains ; ainsi que les enjeux de développement économique et humain, de compétitivité et d'attractivité. Il faut souligner que les participants se sont donné rendez-vous en septembre 2022, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York.

Golfe 1

Le marché de Bè en cours de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation du marché de Bè, situé dans le ressort territorial de la commune de Golfe 1 ont démarré depuis quelques quelques mois.

Les travaux vont consister en la reconstruction de vingt-trois (23) boutiques, d'une zone spécifique de boucherie et de stockage de marchandises ainsi qu'en la réhabilitation du bloc administratif du marché. Le chantier prendra également en compte, la construction d'adductions d'eau et de blocs d'assainissements sur le site commercial. Selon le maire Joseph Gomado, la réhabilitation du marché, est une des priorités de l'axe 1 du Plan de Développement Communal (PDC) de la commune Golfe 1 qui vise à « promouvoir un développement économique local profitable aux couches les plus vulnérables via la construction, la réhabilitation et la rénovation des marchés de la commune



». Les travaux vont coûter 75 millions FCFA à cette municipalité, selon les informations recueillies par Togo first. Notons que pour cette rénovation, la commune du Golfe 1, avait lancé jusqu'au 11 août 2021, un avis d'appel d'offres ouvert (AAOO). Dans le cadre de la mise en œuvre de son PDC, elle a

récemment ouvert à Klobatémè, un chantier d'une mini-adduction d'eau potable à 80 millions FCFA. Avec une superficie de 56 Km², la commune est composée de 36 quartiers et compte près de 400 000 habitants, Golfe 1 est l'une des communes les plus vastes du Grand-Lomé.

Avec Togo First

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

15ème Journée mondiale de l'accréditation

Une célébration axée sur les enjeux environnementaux

La journée mondiale de l'accréditation est célébrée ce 9 juin 2022 par la communauté internationale autour du thème « Accréditation : Durabilité dans la croissance économique et l'environnement ». Cette célébration annuelle a pour but de faire rayonner partout dans le monde l'importance des activités d'accréditation et de démontrer la pertinence de son rôle dans un secteur précis. À l'occasion de cette journée, Monsieur Kodjo ADEDZE, Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale dans son message, rappelle l'utilité de l'accréditation dans l'atteinte des objectifs du développement durable et les efforts menés par le Gouvernement sous la très haute impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République pour doter notre pays de structures de la qualité afin de « répondre aux préoccupations majeures des différents acteurs et opérateurs économiques ainsi que de la population ». L'intégralité de son message.

**« Mesdames et Messieurs,**

Le 09 juin de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée Mondiale de l'Accréditation. Cette célébration a pour but de faire rayonner partout dans le monde, l'importance des activités d'accréditation pour l'économie mondiale et le rôle joué par celle-ci pour répondre aux besoins de tous les secteurs.

Le thème choisi par la Coopération Internationale d'Accréditation des Laboratoires (ILAC) et le Forum International d'Accréditation (IAF) pour cette année est : « Accréditation : Durabilité dans la croissance économique et l'environnement ». Cette thématique est d'actualité d'autant plus qu'elle repose sur la notion de développement durable qui prend en compte l'aspect social, économique et environnemental. Ces trois (3) dimensions sont celles de l'activité humaine, trois (3) enjeux pour l'homme et sa survie sur la planète. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'envisager la croissance économique sans tenir compte de la question environnementale. J'en veux pour preuve le changement climatique galopant, qui, partout dans le monde, appelle à des actions coordonnées et urgentes. A titre d'illustration, au mois de mai 2022, la concentration de CO2 dans l'atmosphère aurait atteint un niveau de 50 % plus élevé que durant l'ère préindustrielle, et jamais vu sur terre depuis environ quatre (4) millions d'années, a alerté l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). Ainsi, les décisions de développement économique fondées sur des données crédibles doivent être prises dans le respect de l'environnement afin de leur donner un caractère durable. Les données crédibles ne peuvent être fournies que par des structures elles-mêmes crédibles.

C'est pourquoi, les laboratoires d'analyses environnementales, d'analyses des sols, de résidus de pesticides, pour ne citer que ceux-là, doivent être accrédités afin de fournir des données fiables nécessaires à l'élaboration puis à la mise en oeuvre de politiques de développement axées sur le respect de l'environnement. Le développement économique doit impérativement s'appuyer sur des entreprises solides, respectueuses de l'environnement, qui valorisent diversement leur savoir-faire selon leur spécialité, notamment par des certifications environnementales, la gestion de l'énergie, l'agriculture biologique, le commerce équitable, le management intégré, la bonne gouvernance, la responsabilité sociétale des entreprises sans oublier le management de villes durables. Toutes ces certifications, alliant croissance et durabilité sont décernées par des organismes de certification qui doivent au préalable être accrédités.

Cependant, la conformité des produits et services certifiés ne peut être envisagée sans la mobilisation de laboratoires d'étalonnage chargés de s'assurer que tous les instruments

de mesure utilisés dans les différents processus mentionnés sont conformes. De même, il n'y a pas de développement économique durable sans les prérequis de base notamment des populations en bonne santé, car ayant notamment accès à des laboratoires de biologie médicale accrédités, donnant des résultats fiables et dignes de confiance.

L'ensemble de tout ce dispositif nécessite de pouvoir disposer de structures d'accréditation opérationnelles. Pour la sous-région ouest africaine, depuis 2005, l'UEMOA a mis sur l'intégration pour régler cette attente forte, en créant un organisme unique d'accréditation pour ses huit (8) Etats membres. Il s'agit du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) dont le siège est en Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui le SOAC a accrédité trente-cinq (35) organismes dont trente-trois (33) laboratoires qui interviennent dans les domaines précédemment cités. Par ailleurs, la reconnaissance internationale du SOAC obtenue dans le mois de mai 2022 auprès de la Coopération Internationale d'Accréditation des Laboratoires (ILAC), est un résultat exceptionnel dont les impacts sont immédiats. En effet, la totalité des attestations d'accréditation délivrées par le SOAC à nos laboratoires dans tous les domaines de spécialités sont, de facto reconnues internationalement.

Les exportateurs, les acteurs de la biologie médicale disposent désormais, avec le SOAC, d'un outil de proximité, de classe mondiale, offrant pourtant des prestations 30 à 55% moins chères que celles des organismes extérieurs. Les Etats membres de l'UEMOA, à l'instar du reste du monde, célèbrent ainsi pour la première fois la Journée Mondiale de l'Accréditation avec un bilan qui force l'admiration : des laboratoires accrédités sur place dans la région.

Le Gouvernement, sous la très Haute impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, a très tôt saisi la pertinence et l'intérêt de la promotion de la qualité. C'est ainsi qu'en 2009, sur ses instructions très avisées, le Gouvernement a adopté la loi cadre n°2009-016 du 12 août 2009 relative à la promotion de la qualité au Togo et ses décrets d'application, une première dans la sous-région ouest africaine.

Cette loi a créé la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) et ses structures techniques de qualité dont le Comité Togolais d'Agrément (COTAG), chargé des activités de certification et d'accréditation initiées par les opérateurs économiques, les organismes publiques ou privés installés dans notre pays.

Il convient de noter que le Gouvernement, sous la coordination de Madame le Premier Ministre, a rendu opérationnelles les structures de la qualité, ce qui permet de répondre aux préoccupations majeures des différents acteurs et opérateurs économiques ainsi que de la population.

L'opération journée nationale de l'arbre, débutée depuis 1977, s'est vue renforcée cette année par le lancement d'une campagne de reboisement avec pour objectif la mise en terre de 23 millions de plants pour relever les défis liés à la dégradation avancée des ressources forestières dans notre pays.

Cet objectif s'inscrit dans la double ambition quinquennale et décennale de reboisement contenue dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 afin d'atteindre 25% du couvert végétal d'ici 2025 avec la mise en terre d'un (1) milliard d'arbres à l'horizon 2030. Je voudrais donc saisir cette opportunité pour inviter tous les organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, organismes de certification et d'inspection) à solliciter rapidement l'accréditation SOAC. Ce faisant, ils aident notre pays le Togo et la sous-région à répondre aux enjeux de l'heure et spécifiquement au thème de cette Journée. Je ne saurais terminer mon propos, sans adresser mes vifs remerciements aux médias qui nous accompagnent chaque jour dans les différentes activités de notre département et surtout de promotion de la culture qualité. Je les invite à faire une large diffusion du présent message. Au nom du Gouvernement, je souhaite une très bonne célébration de la Journée Mondiale de l'Accréditation à toutes et à tous. Je vous remercie pour votre aimable attention. »



Utilisation de la série CAMON

TECNO présente TECNO Wallet, un support financier numérique

Il a été récemment révélé que l'événement de lancement mondial de la série TECNO CAMON 19 se tiendra dans l'emblématique centre Rockefeller à New York. La marque de smartphones TECNO bénéficie d'une part de marché de premier plan sur le continent africain, et cette décision démontre son expansion auprès d'un public mondial et de nouveaux segments haut de gamme.

● Nicole ESSO

TECNO annonce plusieurs grandes percées de produits sur sa prochaine série CAMON 19. La société, qui a récemment remporté un iF 2022 Design Award pour ses innovations de produits exceptionnelles, notamment une lunette ultra-fine ainsi que sa fantastique disposition à triple caméra à double anneau, a révélé qu'elle était parmi les premières à rendre la version bêta d'Android 13 disponible sur son dernier CAMON. 19 Pro 5G. La nouvelle série d'appareils comprendra une technologie originale telle qu'un capteur de caméra RGBW + verre, qui a été co-développé avec Samsung, ainsi qu'une disposition de pointe à triple caméra à double anneau. TECNO a également dévoilé son entrée, grâce à des partenariats stratégiques avec des institutions financières tierces, dans le secteur avec le lancement du portefeuille TECNO, un portefeuille de paiement et une application financière conçus pour ses appareils et intégrés à la série de téléphones CAMON 19. Le portefeuille TECNO permettra aux utilisateurs d'effectuer des paiements faciles et sécurisés pour une gamme de services, notamment les transferts d'argent, le temps d'attente, les données, les factures et les achats. Son objectif est de



créer un hub numérique et financier et une plate-forme de style de vie qui regroupe des produits, des services et des commerçants de tout le marché, permettant aux utilisateurs de TECNO d'effectuer des transactions, d'accéder à des crédits et de profiter de récompenses et de promotions exclusives dès qu'ils débloquent leur smartphone. Le portefeuille TECNO sera disponible en téléchargement sur certaines séries d'appareils existantes et sera préinstallé sur les nouveaux smartphones TECNO, y compris la prochaine série CAMON 19 qui sera dévoilée en juin 2022. Le portefeuille a été lancé au Nigéria en mai et roule au Kenya à la mi-juin. Les futurs lancements comprendront le Ghana, la Tanzanie, l'Ouganda, le Côte d'Ivoire et le Sénégal au second semestre 2022. Selon une étude mondiale menée en 2022 par VISA, plus de 40 % des consommateurs ont déjà adopté les transac-

tions sans numéraire ou n'utiliseront les paiements numériques que dans les deux prochaines années. De plus, 59 % des propriétaires de petites entreprises ont déclaré qu'ils prévoient d'accepter exclusivement les paiements numériques dans le même délai. "Alors que les consommateurs du monde entier passent des transactions en espèces aux paiements numériques, TECNO Wallet sera un outil de confiance qui permettra à chaque utilisateur TECNO de profiter d'une commodité ultime et d'effectuer des paiements faciles, rapides et fiables." a déclaré Danni Xu, CMO mondial de TECNO. Dans un avenir proche, TECNO Wallet offrira également des remises en argent et des récompenses promotionnelles, ainsi que des remises et des offres avec les marchands et détaillants participants.

Côte d'Ivoire

L'IFC et le GAFSP s'associent à la CIDT pour renforcer l'industrie cotonnière

Pour soutenir l'emploi et le développement dans le secteur du coton en Côte d'Ivoire, IFC et le guichet du secteur privé du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) ont annoncé un partenariat avec la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT), un important producteur et exportateur de coton fibre produit de manière durable.

● Vivien ATAKPABEM

L'IFC et le GAFSP fourniront un prêt et des services de conseil pour soutenir l'expansion de la CIDT en Côte d'Ivoire et pour aider l'entreprise à intégrer des milliers de producteurs de coton supplémentaires dans sa chaîne de valeur, contribuant ainsi au développement économique durable dans le centre et le nord de la Côte d'Ivoire. Le prêt de 15,4 millions d'euros comprend 7,7 millions d'euros du propre compte d'IFC et jusqu'à 7,7 millions d'euros du GAFSP. Les fonds

permettront à la CIDT de moderniser ses installations existantes et de soutenir la construction d'une nouvelle usine d'égrenage ultramoderne à Tieningboué, une ville rurale du centre de la Côte d'Ivoire. Le partenariat devrait créer 150 emplois directs et environ 8 050 emplois indirects tout au long de la chaîne de valeur du coton en Côte d'Ivoire. En outre, 12 000 nouveaux agriculteurs (dont 6 500 nouveaux petits agriculteurs) seront intégrés dans la chaîne d'approvisionnement de la CIDT, leur donnant accès à un marché à long terme et à des revenus

durables. « L'investissement d'IFC nous donne le financement à long terme dont nous avons besoin pour renforcer notre capacité à servir le marché à croissance rapide et développer une chaîne de valeur solide pour une entreprise durable », a déclaré René Silué, directeur général de la CIDT. « Le partenariat d'IFC avec la CIDT soutiendra la croissance durable de l'importante industrie du coton en Côte d'Ivoire, ajoutant de la valeur à l'économie ivoirienne dans la production de biens et de services destinés à l'exportation et la création d'emplois.

Internet

Dix opérateurs de registre Internet africain bénéficieront d'une initiative de renforcement des capacités

La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet veut aider à améliorer la qualité du réseau Internet en Afrique, où le trafic est en pleine croissance. L'organisation qui avait annoncé des infrastructures de serveurs en Afrique en février a d'autres projets pour le continent.

Le mardi 7 juin, la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) a annoncé une initiative de renforcement des capacités à l'endroit de dix opérateurs de registre africains de domaines de premier niveau géographiques (ccTLD). L'initiative organisée en partenariat avec la Coalition pour le numérique Partner2Connect vise à équiper les bénéficiaires des formations pratiques et des outils qui leur permettront d'être compétitifs sur le marché des noms de domaine. Les dix opérateurs de registres bénéficiaires du projet sont originaires de l'Angola, du Bénin, des Comores, de la République du Congo, de la Gambie, du Liberia, du Madagascar, du Niger, du Togo et du Zimbabwe. La formation fait partie de la phase pilote du projet. Elle abordera un éventail de thématiques, dont les bonnes

pratiques en matière de sécurité du système des noms de domaine, la gouvernance des registres, la rédaction de business plans et de plans marketing, ainsi que les noms de domaine internationalisés et l'acceptation universelle. La formation sera constituée d'une combinaison de cours en ligne, d'ateliers pratiques et de webinaires. Le lancement de ce projet s'inscrit dans le cadre de la mission de l'ICANN et de ses partenaires qui est de garantir un Internet mondial sûr, stable et unifié. La société envisage de lancer à cet effet un projet plus grand afin d'accélérer la croissance et la durabilité de l'économie numérique africaine. En février, l'ICANN a annoncé l'installation de deux serveurs racine sur le continent africain afin d'en améliorer la capacité Internet. Ces investissements de l'ICANN en Afrique entrent

également dans le cadre des ambitions de la coalition numérique Partner2Connect lancée le 20 septembre 2021 par l'Union internationale des télécommunications (UIT), afin de favoriser une connectivité et une transformation numérique significatives à l'échelle mondiale. Des ambitions qui s'alignent également avec la stratégie africaine de transformation numérique 2020-2030. « L'Internet est à la fois mondial et local. Les domaines de premier niveau géographiques font partie intégrante de l'infrastructure Internet dans la mesure où ils permettent le développement d'initiatives numériques locales destinées à promouvoir des économies numériques nationales durables », a déclaré Göran Marby (photo), président-directeur général de l'ICANN.

Avec Agence Ecofin

Migrants en provenance d'Afrique

L'Italie accordera 75 000 permis de travail en 2022

La guerre en Ukraine et le choc alimentaire mondiale dopent les flux migratoires vers l'Europe. Plus de 20 000 migrants originaires de pays africains sont arrivés sur les côtes italiennes depuis le début de l'année.

La ministre italienne de l'Intérieur, Lucia Lamorgese (photo), a annoncé le samedi 4 juin, que son pays a décidé d'augmenter ses quotas d'immigration légale à 75 000 personnes en 2022 pour tenter d'atténuer la déferlante migratoire en provenance d'Afrique. « 75 000 personnes seront autorisées à arriver en Italie pour y travailler dans le cadre des quotas d'immigration légale », a-t-elle déclaré lors du Sommet Med5 tenu à Venise. « La nécessité d'augmenter les quotas est étroitement liée à la guerre en Ukraine et au risque de voir la crise céréalière entraîner une vague de migrants sans précédent. L'inquiétude est celle d'une accélération des débarquements sur les côtes européennes de bateaux transportant des migrants en provenance d'Afrique », a-t-elle ajouté. La ministre italienne a également expliqué l'augmentation des quotas d'immigration régulière par le « manque de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique », révélant au passage la signature d'un accord entre le ministère du Travail et les organisations patronales du secteur du bâtiment pour faci-



liter le recrutement de 3000 migrants. Selon un bilan arrêté le vendredi 3 juin dernier, par le ministère italien de l'Intérieur, plus de 20 000 migrants clandestins originaires de pays africains sont arrivés sur les côtes italiennes à bord d'embarcations parties d'Afrique du Nord, depuis le début de l'année. Ce qui a incité les ONG italiennes à demander la mise en place de couloirs humanitaires semblables à ceux créés pour les migrants ukrainiens. Le Sommet Med5 réunit l'Italie, l'Espagne, la Grèce, Malte et Chypre. Ces cinq pays membres de l'Union européenne (UE) se sont réunis à Venise pour discuter de l'intensification de la crise migratoire en Europe. Ils ont notamment demandé un

meilleur partage de la charge d'accueil des migrants sur l'ensemble du territoire européen, et le renforcement des programmes d'immigration légale en échange d'une meilleure coopération, au niveau des retours de migrants, avec les pays d'origine et de transit. « Tout en poursuivant la lutte contre l'immigration clandestine et les passeurs, nous sommes tout à fait favorables à la multiplication des voies légales d'immigration vers l'Europe. Nous ne pouvons pas laisser les trafiquants décider de qui peut venir et vivre en Europe », a déclaré dans ce cadre, le ministre grec des Migrations et de l'Asile, Notis Mitarachi.

Avec Agence Ecofin

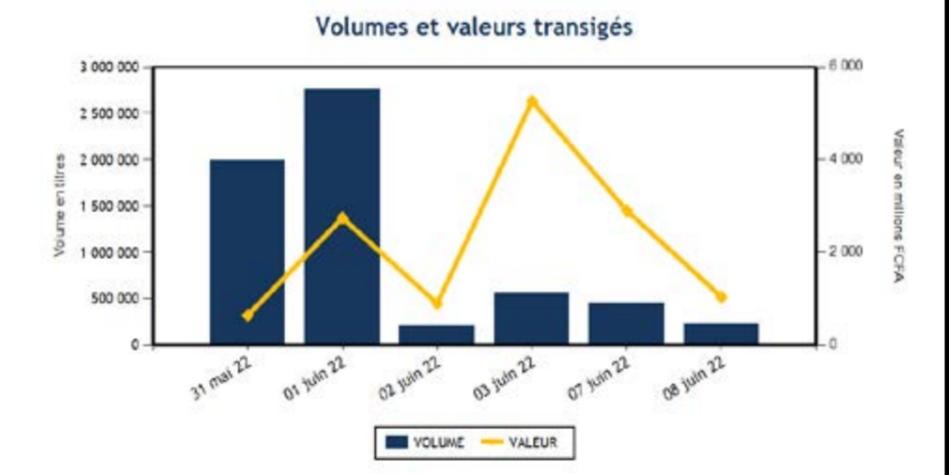
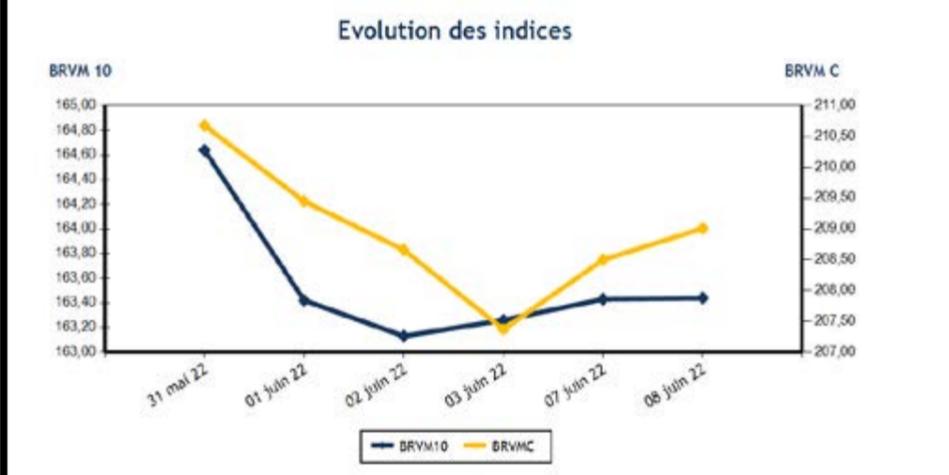
BRVM 10	163,44
Variation Jour	↑ 0,01 %
Variation annuelle	↑ 6,47 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 108 mercredi 8 juin 2022 Site : www.brvm.org

BRVM Composite	209,01
Variation Jour	↑ 0,24 %
Variation annuelle	↑ 3,33 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 291 775 964 352	0,25 %
Volume échangé (Actions & Droits)	211 708	5,56 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	846 362 459	129,79 %
Nombre de titres transigés	41	0,00 %
Nombre de titres en hausse	18	28,57 %
Nombre de titres en baisse	12	-25,00 %
Nombre de titres inchangés	11	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 814 585 502 220	0,08 %
Volume échangé	18 708	-92,54 %
Valeur transigée (FCFA)	189 096 500	-92,54 %
Nombre de titres transigés	7	40,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-75,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	6	500,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	980	7,10 %	2,08 %
BOLLORE (SDSC)	1 800	5,57 %	-29,96 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	14 460	5,55 %	36,48 %
SOLIBRA CI (SLBC)	133 000	3,10 %	-14,74 %
SICABLE CI (CABC)	1 045	2,96 %	2,96 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 435	-7,42 %	96,58 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	600	-6,98 %	-4,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 590	-6,47 %	-9,14 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 405	-6,33 %	-29,75 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 050	-2,88 %	-13,75 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	110,78	0,44 %	0,61 %	28 233	114 524 260	25,95
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	483,34	0,37 %	7,68 %	66 107	448 961 970	9,89
BRVM - FINANCES	15	77,15	-0,06 %	0,03 %	41 479	29 110 089	7,34
BRVM - TRANSPORT	2	438,36	5,45 %	-29,54 %	24	42 585	7,03
BRVM - AGRICULTURE	5	334,77	0,24 %	37,59 %	16 415	199 565 885	6,07
BRVM - DISTRIBUTION	7	371,24	0,40 %	-8,88 %	59 306	53 934 985	30,20
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 770,62	-7,42 %	96,58 %	144	222 685	17,23
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,23	
Taux de rendement moyen du marché	6,03	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,05	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 348 622,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 666 506 123,91	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,45	
Ratio moyen de satisfaction	6,16	
Ratio moyen de tendance	251,09	
Ratio moyen de couverture	39,83	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	6,25	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat










BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86 - Fax : +225 20 32 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

Horlogerie

Swatch gagne son procès contre Samsung

La justice a donné raison au groupe suisse qui accusait l'entreprise sud-coréenne de proposer des cadrans numériques qui ressemblaient bien trop à ses montres.

La Haute Cour de justice de Londres a rendu le 20 mai son jugement dans un litige opposant Swatch Group à Samsung. Accusant l'entreprise sud-coréenne d'avoir violé les droits de ses marques, le groupe horloger suisse a obtenu gain de cause. Selon le jugement, dont la «Sonntagszeitung» a obtenu le texte intégral, 30 applications développées exclusivement pour la smartwatch de Samsung ont enfreint la propriété intellectuelle de 23 marques du Swatch Group. Celui qui possède une smartwatch Samsung peut choisir et changer de cadran numérique de sa montre en allant sur le magasin d'application de l'entreprise. Mais Swatch Group avait alors remarqué que certains de ces cadrans ressemblaient un peu trop à ceux de ses marques de montres, comme Omega, Breguet, Swatch et Tissot. Ce qu'a donc également constaté la justice britannique. Et ce n'est pas négligeable puisque, entre 2015 et 2019, de telles applications ont été téléchargées 160 000 fois au Royaume-Uni et dans l'Union européenne.

Utilisateurs pas touchés

Si ce n'est pas Samsung qui



● Le cadran numérique de la smartwatch de Samsung ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de la montre originale de Tissot, à gauche. Swatch/Haute Cour de justice de Londres

a lui-même développé ses cadrans numériques, il les a toutefois validés et proposés dans son magasin d'applications. Il y a faute de Samsung confirme ce jugement, mais aucune sanction n'est indiquée dans le document, écrit la «Sonntagszeitung». Mais les utilisateurs qui ont téléchargé les cadrans incriminés ne seront ni punis ni forcés de les effacer. Swatch s'est félicité que le tribunal ait tiré les bonnes conclusions: ce jugement traite «d'une nouvelle forme de contrefaçon de marque à l'ère du numérique et de la responsabilité des fournisseurs en ligne comme le Samsung Galaxy Store», explique au

journal un porte-parole de l'entreprise. Quant à Samsung, l'entreprise étudierait les possibilités de faire appel à ce jugement. Swatch Group a intenté un même action contre Samsung sur les cadrans numériques aux États-Unis. Le journal alémanique rappelle que le groupe horloger suisse a également remporté trois actions en justice contre Apple. Ainsi, toujours au Royaume-Uni, le groupe suisse a empêché la firme américaine de nommer sa smartwatch iWatch, trop proche de son iSwatch. Apple a donc appelé sa montre Applewatch.

Avec lematin.ch

Suisse

La saison hivernale a enregistré 54% de nuitées en plus

La fréquentation de l'hôtellerie suisse a nettement augmenté lors de la saison hivernale, avec 14,6 millions de nuitées, entre novembre 2021 et avril 2022.

Ce sont pas moins de 14,6 millions de nuitées qui ont été comptabilisées lors de la saison touristique d'hiver, entre novembre 2021 et avril 2022, en Suisse. En comparaison avec l'année précédente, c'est 5,1 millions de nuitées en plus, soit une augmentation de 54%, selon des statistiques provisoires de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La pandémie avait freiné la venue d'étrangers en Suisse lors de la saison hivernale 2020/2021. La baisse était de -70,4%, avec 4,5 millions de nuitées perdues. Mais la demande étrangère a bondi cette année de 196,7%, avec 3,7 millions de nuitées supplémentaires, pour un total de 5,6 millions de nuitées. Ce sont surtout les hôtes européens qui ont contribué à cette hausse étrangère, avec des touristes en provenance d'Allemagne, puis du

Royaume-Uni et de France. Malgré cette importante croissance, les nuitées de la saison d'hiver 2021/2022 restent inférieures de 12,2% à celles de 2019/2020, soit avant la pandémie. Les Suisses ont également été friands de tourisme cet hiver, avec une progression de 18,9%, soit 1,4 million de plus que l'année précédente, pour un total de neuf millions de nuitées. Tous les mois ont enregistré une augmentation de la demande, sauf le mois d'avril, qui a connu une baisse de 10,5%.

Demande en hausse en montagne

Au niveau des régions touristiques, toutes ont enregistré une hausse des nuitées au cours de la saison touristique d'hiver 2021/2022, par rapport à l'année précédente. La demande des régions de montagne a enregistré une

hausse. Les nuitées dans la région de Berne ont augmenté de 47,3%, celles en Valais de 41,1% et celles dans les Grisons de 31,6%. Les régions citadines ont aussi connu de fortes augmentations. Ainsi, Genève (+189,2%), la région zurichoise (+152%) et la région bâloise (+112%) ont affiché les plus grandes augmentations relatives de nuitées. À noter que ce sont ces régions qui ont le plus souffert des restrictions nationales et internationales liées au Covid-19, précise l'OFS. Comparé à la saison touristique d'hiver 2019/2020, les nuitées des régions de montagne enregistrent également des hausses de 24% (Valais), 23,6% (Grisons) et 15,3% (région Berne). Les régions citadines enregistrent, quant à elles, une baisse comprise entre -7,6% (région bâloise) et -6,1% (région zurichoise).

(cbx/comm)

Taxation

Fribourg, une commune divise ses impôts par neuf

Suite à un vote improvisé, le taux d'impôt communal d'Écublens va passer de 88 à 10%.

La commune fribourgeoise d'Écublens, dans la Glâne, a décidé d'une baisse d'impôt spectaculaire. Le taux d'imposition communal a été divisé par neuf, passant de 88% à 10% de l'impôt cantonal. Le vote a eu lieu mardi soir lors de l'Assemblée communale. Il n'était pas du tout prévu: c'est un citoyen d'une quarantaine d'années qui est venu avec cette proposition drastique, relate le média fribourgeois Frapp. Son idée a fait la quasi-unanimité parmi l'assemblée.

Le nouveau taux d'imposition a été adopté pour un an et sera rétroactif: il concernera l'année 2021.

Comptes dans le vert

La vingtaine de votants a accepté cette mesure car ils ont estimé que l'argent devait profiter à la population après des années Covid difficiles. Il est également précisé que cette commune de 400 habitants peut se le permettre: les comptes sont dans le vert depuis plusieurs années, la

fortune atteint plusieurs centaines de milliers de francs et l'année 2021 aura été bouclée avec un bénéfice, même avec ce taux d'imposition minimale. Les comptes 2021 doivent être revus puis devront être validés par les citoyens lors d'une assemblée communale extraordinaire. Quant à la baisse d'impôt massive, elle peut faire l'objet d'un recours durant 30 jours. Mais on peine à imaginer qui pourrait bien vouloir s'y opposer.

Avec lematin.ch

Economie

La Banque mondiale entrevoit «un risque grandissant de stagflation»

L'institution financière a fortement abaissé sa prévision de croissance mondiale mardi, anticipant «la plus forte décélération suivant une reprise (...) en plus de 80 ans».

La Banque mondiale a fortement abaissé mardi ses prévisions de croissance mondiale pour cette année, en raison de la guerre en Ukraine, et alerte sur les risques d'une «stagflation», c'est-à-dire une «période prolongée de croissance faible et d'inflation élevée», notamment pour les pays à faibles revenus.

«Conséquences déléteries»

L'institution de Washington prévoit désormais une hausse du produit intérieur brut mondial de 2,9%, contre une prévision précédente de 4,1% publiée en janvier. «L'économie mondiale devrait connaître sa plus forte décélération suivant une reprise (...) en plus de 80 ans», a souligné mardi la Banque mondiale, dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales. «Il en résulte un risque grandissant de stagflation», a-t-elle prévenu. Ce ralentissement intervient après une reprise économique soutenue l'an passé (+5,7%), à la suite de la profonde récession provoquée par la pandémie de Covid-19. «En venant s'ajouter aux dégâts causés par la pandémie de Covid-19, l'invasion russe de l'Ukraine a accentué le ralentissement de l'économie mondiale», résume la Banque dans un communiqué. Et le risque «grandissant» de stagflation aurait «des conséquences déléteries» pour les pays à faible revenu ainsi que pour ceux à revenu intermédiaire. Les économistes de la Banque mondiale s'attendent à ce que ce rythme de croissance perdure jusqu'en 2023-2024, la guerre en Ukraine perturbant fortement l'activité,



● La Banque mondiale prévoit une «période prolongée de croissance faible et d'inflation élevée». Getty Images via AFP

l'investissement et le commerce à court terme. Ceci s'ajoute à une demande qui faiblit et à la levée progressive des mesures d'aide des gouvernements. «En raison des dommages conjugués de la pandémie et de la guerre, le niveau de revenu par habitant dans les pays en développement sera cette année inférieur de près de 5% à la tendance qui avait été projetée avant le Covid», déplore par ailleurs l'institution dans un communiqué.

Récession à l'horizon

«Pour bien des pays, il sera difficile d'échapper à la récession», estime le président de la Banque mondiale, David Malpass. Il exhorte à éviter les restrictions commerciales, tout en recommandant de modifier les politiques budgétaires, monétaires, climatiques et d'endettement (...) «pour remédier à l'affectation inappropriée des capitaux» et lutter contre les inégalités. La Banque mondiale a révisé en baisse les prévisions de croissance pour de nombreuses économies, à commencer par les deux grands: les Etats-Unis (+2,5%), en baisse de 1,2 point de pour-

centage, et la Chine (+4,3%) à -0,8 point. Pour la zone euro, la révision est encore plus forte: -1,7 point à 2,5%. A contrario, la croissance de la région Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été révisée en hausse (+0,9 point, à 5,3%), celle-ci bénéficiant de la hausse des prix du pétrole (+42% prévu cette année). Dans son rapport, l'institution de Washington fournit par ailleurs la première comparaison des conditions économiques mondiales actuelles avec la stagflation des années 1970. Les économistes ont évalué en particulier la façon dont la stagflation pourrait affecter les économies de marché émergentes et en développement. Ils notent que la situation actuelle est comparable à celle des années 1970 à trois titres. Pour autant, il y a des distinctions majeures puisque le dollar est fort alors qu'il était très faible à l'époque. De plus, l'ampleur des hausses de prix des produits de base est plus modérée, et les bilans des principales institutions financières «sont généralement solides».

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Foire Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique	13-19 Juin 2022	Sénégal	https://www.oic-oci.org/home/?lan=fr
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://lc.cx/mw9vbW
17 ^{ème} Foire Commerciale de l'OCI	13-19 juin 2022	Dakar Sénégal	Néant
Assemblées annuelles Afreximbank	15-18 juin 2022	Caire, Égypte	www.afreximbank.com
Business forum	16-17 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	Néant
Benin Investment Forum	23-24 Juin 2022	Cotonou, Bénin	https://www.cci.bj/
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	https://www.la-fia.com/
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Voilà une journée tout à fait favorable pour envisager de lourdes dépenses concernant votre logement. Vous aurez des idées claires et judicieuses. Mais les astres ne seront pas favorables à un achat ou une rénovation importante dans l'immédiat. Il faudra attendre quelques semaines encore. Profitez de ce délai imposé pour peaufiner votre stratégie de financement, en essayant de prévoir l'imprévisible. Ne calculez pas trop juste, accordez-vous une bonne marge de manoeuvre.

Taureau Une série de circonstances défavorables pourrait provoquer des soucis d'argent imprévus. Mais vous saurez faire face avec courage à cette adversité, laquelle, d'ailleurs, ne se révélera nullement catastrophique. Désormais, tâchez de mettre un peu d'argent de côté en prévision d'un coup dur toujours possible.

Gémeaux Des démarcheurs à domicile essaieront de profiter de votre faiblesse psychologique momentanée pour vous faire signer un engagement d'achat catastrophique. Sachez que vous disposez légalement de 7 jours pour dénoncer le contrat.

Cancer L'immobilier sera nettement défavorisé aujourd'hui. N'effectuez donc aucune transaction, qu'il s'agisse d'achat ou de vente. Même si vous trouvez un appartement ou une maison à votre goût, mieux vaudra temporiser.

Lion Vu cette configuration astrale, vous serez bien inspiré de limiter au maximum les transactions financières importantes. Méfiez-vous des opérations boursières hasardeuses. Modérez votre goût du risque.

Vierge L'influence de Saturne dans votre Ciel représentera pour vous un véritable défi. En effet, vous devrez redoubler d'efficacité et même d'ingéniosité pour surmonter les difficultés et réussir à bien gérer vos finances. Néanmoins, évitez de solliciter des prêts importants.

Balance Jupiter veillera sur vous : vous pourrez donc prendre d'excellentes initiatives et trouver des solutions originales à certains problèmes pécuniaires compliqués. Vous ferez preuve de hardiesse, tout en évitant judicieusement les risques inconsidérés.

Scorpion Logement, voiture, alimentation, loisirs... pas facile de faire face à tous les frais de la vie quotidienne ! Plutôt que de faire de gros sacrifices, pensez à réaliser, poste par poste, des économies astucieuses qui vous permettront de vivre bien en dépensant moins.

Sagittaire Attention aux transactions financières hasardeuses, vu cet aspect de Saturne. N'écoutez pas les conseils de votre entourage en matière d'argent : vous risqueriez de faire fausse route.

Capricorne Aujourd'hui, la chance veillera sur vous et pourra vous présenter une bonne occasion financière. Jouez à un jeu de hasard, mais n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau Si vous devez régler une affaire de succession ou tout autre problème concernant des biens familiaux, vous serez particulièrement favorisé. Dans l'ensemble, étant inspiré, vous gèrerez bien votre budget.

Poissons Avec l'influence du Soleil dans le secteur argent, vous saurez améliorer vos revenus, mais vous risquez également de vous montrer plus dépensier. L'astre du jour vous donnera en effet envie de briller et de vous faire plaisir par des moyens onéreux. Attention, donc, à ne pas dépasser vos possibilités, car vous auriez ensuite beaucoup de mal à rééquilibrer votre budget.

L'économiste

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

Komlan KPATIDE
(+228 90 05 05 08)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Eyram AKAKPO
Bernard AFAWOUBO

Nicole ESSO
Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM
Kodji GATOR JOE

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

014

AVIS N°02/2022/AMI/DCPC/DSE/CGAF/UEMOA
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN BUREAU
D'ETUDE OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES CHARGE DE
L'ELABORATION DE LA VISION PROSPECTIVE DE L'UEMOA

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son budget 2022, envisage la réalisation d'une étude relative à l'élaboration de la vision prospective de l'UEMOA.
2. L'objectif global de la mission, est d'élaborer le nouveau document de la vision prospective de l'UEMOA sur un horizon de quinze (15) ans.
De façon spécifique, il s'agit :
 - de réaliser le diagnostic prospectif de l'Union dans ses dimensions politique, économique, technologique, socio-culturelle, environnementale et juridique (légale) et d'apprécier leur criticité ;
 - de repérer les tendances structurantes et ruptures prévisibles pour les quinze (15) prochaines années et de construire les futurs possibles ;
 - de définir la vision et de formuler les orientations stratégiques pertinentes de développement ;
 - de formuler des recommandations pertinentes, avec des axes d'intervention précis, pour les futurs désirés par Organe ou Institution de l'UEMOA et par scénario ;
 - de rédiger les rapports intermédiaires de la mission ainsi que le document final sur la vision prospective et de participer à sa validation auprès des diverses instances de l'Union
3. Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le bureau d'études ou groupement de bureaux d'études devra, entre autres :
 - faire une revue documentaire la plus large possible ;
 - élaborer et soumettre une méthodologie détaillée prenant en compte les outils de collecte et d'analyse de données, un listing des principaux acteurs et parties prenantes à rencontrer et un plan de travail détaillé ;
 - faire une mission circulaire dans les Etats membres en vue de collecter les données nécessaires pour répondre aux besoins de l'élaboration de la vision de l'Union ;
 - analyser et exploiter les données primaires et secondaires collectées ;
 - élaborer les différents rapports (préliminaire ou de cadrage, provisoire et final) ;
 - restituer les résultats de l'étude à la Commission et aux autres Organes de l'Union en vue de sa validation et les assister lors de la présentation des conclusions de l'étude au Conseil des Ministres et à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.
4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.
5. En vue de la constitution de la liste restreinte, la Commission de l'UEMOA, invite les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études à manifester leurs intérêts à fournir les prestations ci-dessus décrites.
6. Le bureau d'études ou les groupements de bureaux d'études intéressés sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêt, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en la matière en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).
7. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
8. La sélection du bureau d'étude ou du groupement de bureaux d'études se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de l'UEMOA définies dans le **Règlement d'exécution N° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020** relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.
9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du bureau d'études ou du groupement de bureaux d'études, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Consultant »	30
Nombre d'études/missions générales en matière d'élaboration de vision prospective tous secteurs confondus (3 points par mission jusqu'à un maximum de 10 missions)	30
2 - « Expérience spécifique du Consultant »	60
Nombre de prestations similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années pour des organisations d'intégration régionale, des institutions internationales de développement ou pour un Etat. (10 points par prestation similaire jusqu'à un maximum de 6 prestations) avec une preuve d'exécution de la prestation	60
Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10
Expériences générales dans les pays de l'UEMOA (2 points par expérience pays, pour un plafond de 5 expériences dans 5 différents pays)	10
Total des points	100

10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :
 - **Monsieur Inoussa NANGA** - Email : inanga@uemoa.int
 - **Monsieur Souleymane DIARRA** - Email : sdiarra@uemoa.int *ou*
11. Les manifestations d'intérêt en langue française exclusivement, sous format papier A4, en quatre (4) exemplaires (un original plus trois (3) copies), peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA : **380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 BP 543 Ouagadougou 01- BURKINA FASO** au plus tard **le jeudi 30 juin 2022 à 9 heures 30 mn précises, heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures au siège de la Commission de l'UEMOA, dans la salle FOSIDEC.

L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études/groupement de bureaux d'études chargé de l'élaboration de la vision prospective de l'UEMOA » *et 014*

Pour le Président de la Commission
et par délégation

Iba Mar OULARE

LE PRESIDENT
Commission Economique et Monétaire Ouest Africaine
LA COMMISSION

Togo/Athlétisme**Bientôt un marathon international de la paix à Lomé**

Ce mardi 07 juin 2022, sous la houlette du ministère des sports et des loisirs, s'est déroulée une cérémonie de signature de convention de partenariat entre la fédération togolaise d'athlétisme (FTA) et l'entreprise « Tendance Events », spécialisée dans l'événementiel, pour la promotion de l'athlétisme et l'organisation d'un marathon international de la paix à Lomé. Ce marathon international qui est à sa première édition, se déroulera en début du mois de décembre 2022.

● **Vivien ATAKPABEM**

Tendance Events entend ainsi œuvrer aux côtés des autorités togolaises pour l'organisation de grands événements sportifs, notamment dans l'athlétisme. Selon monsieur Latif Marius AGORO, Directeur général de ladite structure, ce projet de marathon international de la paix de Lomé qui se veut rassembleur, a pour objectif ultime de véhiculer l'image de paix que prône le Gouvernement togolais. Il va non seulement relancer les activités sportives après la période Covid-19 et faire éclore des talents sportifs pour dans la dynamique de professionnalisation du secteur, mais aussi

mettre en lumière la ville de Lomé à travers le tourisme togolais. Pour la Présidente de la FTA, madame Falilatu DOGO, la signature de la convention de partenariat avec Tendance Events est une satisfaction dans la mesure où le marathon projeté sera un stimulus pour la jeunesse togolaise et permettra de détecter des talents potentiels. Elle a remercié Tendance Events pour son intérêt à l'athlétisme et rassuré le promoteur que la FTA mettra tout en œuvre pour l'atteinte des objectifs fixés. Échange de parapheurs entre la Présidente de la FTA et le DG de Tendance Events, sous le regard bienveillant du Ministre des sports et des loisirs... Présidant la

cérémonie de signature de la convention, le Dr Lidi BESSI KAMA, ministre des sports et des loisirs, a exprimé ses remerciements au promoteur de Tendance Events « pour sa volonté de soutenir la promotion de l'athlétisme togolais et son engagement d'organiser un événement sport majeur sur la terre de nos aïeux, dans le but, non seulement de célébrer la paix, ses effets sur la stabilité du monde et le développement socioéconomique, mais aussi de vendre davantage la destination 228, de stimuler l'athlétisme togolais et de susciter le l'envie des jeunes togolais à embrasser cette discipline ». Elle a également rendu hommage au Chef de l'État, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour ses inlassables efforts en vue d'anoblir le sport togolais dans son ensemble, et de consolider un monde épris de paix et de concorde. Il est à noter qu'environ cinquante mille (50.000) participants de tous horizons de la planète sont attendus à cette grande messe de l'athlétisme.

**Diaspora togolaise****La date de clôture du recensement prorogée**

Le recensement de la diaspora togolaise prendra finalement fin le 30 juin prochain au lieu du 7 juin initialement prévu. L'annonce a été faite le mardi dernier à Lomé au cours d'une conférence de presse organisée par le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine.

● **Eyram AKAKPO**

Cette rencontre coanimée par Salifou Radji, responsable du projet de recensement et Charles Koffi Azilan, directeur des Togolais de l'extérieur, était une occasion pour inviter les togolais vivants au pays à apporter leur contribution pour la réussite de l'opération. En effet le recensement des togolais de l'extérieur figure parmi les priorités de la feuille de route du gouvernement en faveur de la diaspora présentée en avril 2019. L'opération permettra d'avoir le nombre réel des togolais vivant à

l'extérieur pour pouvoir leur offrir de meilleurs services et faire d'eux des acteurs privilégiés du développement du Togo. Elle a été lancée le 8 mars dernier et devrait normalement prendre fin ce 7 juin. Mais elle a été finalement prorogée jusqu'au 30 juin prochain afin de recenser un plus grand nombre de personnes. Ainsi, le responsable du projet de recensement, Salifou Radji invite les familles à sensibiliser leurs membres vivants à l'étranger sur la nécessité de se faire recenser. « Dans cette opération, nous pensons qu'il faut mobiliser la communauté nationale qui

est en contact quotidien avec la diaspora. Les membres de la diaspora communiquent tous les jours avec leurs parents au pays. C'est pourquoi nous pensons que les familles peuvent nous aider à avoir l'adhésion d'un plus grand nombre de personnes au projet », a-t-il déclaré. L'enrôlement se fait sur le site www.diasporatg.org. Pour toute information, contactez-le (00228) 91318910, numéro WhatsApp et Télégram. Il sied de rappeler que ledit recensement est organisé avec l'appui de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Hadj 2022**Un millier de pèlerins Togolais attendus**

Après deux ans de suspension en raison de la situation sanitaire, le grand pèlerinage à la Mecque aura bien lieu cette année pour la communauté musulmane togolaise. La date est d'ailleurs déjà connue, ce sera fin juin (21, 22, 23), a annoncé mercredi le Comité national.

« Le quota réservé à notre pays passe de 2225 en 2019 à 1098 cette année » a indiqué le ministre de l'administration territoriale, Payadowa Boukpepsi. Compte tenu du contexte, plusieurs conditions sanitaires sont fixées. Entre autres, la nécessité d'être vacciné et de disposer d'un pass vaccinal et surtout d'être âgé de moins de 65 ans. Par ailleurs, si le coût du Hadj était de 2 250 000 FCFA (en 2019), il passe désormais à 3 090 000 FCFA. « Mais, le chef de l'Etat s'est engagé à octroyer une subvention de



près de 100 millions FCFA » pour la communauté musulmane, a expliqué le président du comité national. En rappel, le Hadj, cinquième pilier de la religion islamique, est le pèlerinage qu'effectuent les

musulmans aux lieux saints de la ville de La Mecque, en Arabie saoudite. Cette année, il est prévu du 07 au 12 juillet (dates susceptibles d'être modifiées).

(Togo Officiel)

Baromètres Togo**Principaux pays partenaires**

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Join BOAD at #ACF2022

ABIDJAN 13 & 14 JUNE 2022



L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE D'ICI ET D'AILLEURS

- Economie
Finances
Entreprises ...



+228 92 10 93 53 / 97 25 84 84

leconomistetogo@gmail.com

www.leconomistedutogo.com

l'économiste du Togo

@economisteTogo